



# Pratiquer la Méthode Naturelle de Lecture et d'écriture (MNLE) avec des apprenant(e)s allophones en portant une attention à l'articulation oral/écrit

Jeudi **02** et vendredi **03** mai 2024 à Clermont-Ferrand  
de 09h00 à 17h00

## Objectif général

Cette formation se focalisera sur la MNLE appliquée aux apprenants allophones. Elle s'intéressera à tout ce que la pédagogie Freinet a initié comme postures d'apprenants et de professeurs/formateurs : des relations d'égalité et de liberté essentielles à l'apprentissage et à la progression.

## Contenu

### 1ère journée

- Qu'est-ce qu'apprendre ? Pourquoi apprendre ? Comment apprendre ?
- La pédagogie Freinet, brève présentation
- Les questions de postures
- Mise en pratique de la MNLE avec le russe / cyrillique
- Progression globale de la MNLE
- Création d'un texte MNLE à partir de l'oral

### 2ème journée

- Retour sur la MNLE
- Comment travailler l'oral avec des personnes peu/pas lettrées ? (compréhension et production orale, phonétique, chanson)
- Lire en autonomie : quels supports ?
- Comment enclencher la production écrite ?
- Créer des outils de travail et penser l'espace-classe pour des classes hétérogènes, autonomes et émancipées.

## Modalités pédagogiques

De nombreux outils, rituels et méthodologies seront proposés, et jamais ne sera oublié l'esprit de cette pédagogie : l'autonomisation et l'émancipation.

## Public visé :

Accompagnateurs et formateurs professionnels et bénévoles mobilisés auprès du public allophone

## Intervenante :

Alice Lenesley Enseignante de FLE / FOA / Alphabétisation SCAP – Paris

## Inscription :

Participation gratuite – Etre adhérent.e (10 € à l'année)

S'inscrire au préalable via le formulaire accessible [en cliquant sur ce lien](#)

CRI Auvergne  
6 rue du Clos notre Dame  
63000 Clermont-Fd  
04.73.90.48.16  
[contact@cri-auvergne.org](mailto:contact@cri-auvergne.org)

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes



  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE